

RAPPORT ANNUEL DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020



VILLE DE PERPIGNAN

MAIRIE-PERPIGNAN.COM

ÉDITORIAL



Rémi Génis

Élu au développement durable



Louis Aliot

Maire de Perpignan

L'année 2020 a été marquée par deux événements : le COVID 19 et les élections municipales pour lesquelles vous avez décidé d'élire une toute nouvelle équipe municipale.

Si le confinement a quelque peu retardé certains chantiers, notre nouvelle équipe menée par Louis Aliot a eu à cœur de se mobiliser très vite pour redémarrer sans tarder les travaux, lancer les nouveaux chantiers et ainsi soutenir l'activité économique locale.

Notre Ville est engagée depuis de nombreuses années sur les thématiques de la transition écologique. A ce titre, en janvier 2020 aux Assises Européennes de la Transition Energétique, le Président de l'Ademe a officialisé le renouvellement du label Cit'ergie de Perpignan. Pour rappel, Cit'ergie est une démarche d'évaluation et de labellisation européenne qui distingue les collectivités engagées dans des politiques Energie Climat ambitieuses.

Comme nous l'avions indiqué dans notre programme, nous souhaitons poursuivre cet engagement et le renforcer : **renforcer et améliorer le cadre de vie des habitants, créer de nouveaux parcs, développer des jardins familiaux** (3 nouveaux sites en projet en 2021 dont un au Nord et 2 à l'ouest), planter d'avantage d'arbres, rénover notre patrimoine (éclairage public, bâtiments)...

Pour preuve de cet engagement, M. le Maire a confié à Rémi Génis, Adjoint au Maire, une délégation élargie qui comporte : la propreté urbaine, le développement durable, la gestion de l'énergie, l'environnement, la préservation de la biodiversité et l'embellissement du cadre de vie, l'aménagement des espaces publics. Cette vision d'ensemble lui permettra d'agir plus efficacement.

Nous souhaitons aussi agir sur la rénovation du centre-ville. Notre objectif est de réhabiliter 500 logements en 5 ans. Pour cela, en plus des aides de l'Etat, nous allons investir massivement et mobiliser 5 M€ sur les 5 prochaines années ! Un nouveau dispositif d'aide simplifié et renforcé, permettra aux propriétaires occupants, de bénéficier d'aides importantes pouvant aller de 50 à 90%. Ce qui devrait avoir un réel impact.

Perpignan est aussi fortement présente dans le cadre du plan de relance qui fait la part belle à la thématique de la transition écologique pour solliciter des subventions : nous avons d'ores et déjà déposé un certain nombre de demandes de financement pour de nouvelles actions à mener dès 2021.

Comme vous le voyez, nous sommes au travail et fortement mobilisés pour construire une ville et un avenir durable pour tous les perpignanais.

PERPIGNAN PIONNIÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE EN OCCITANIE

Depuis son engagement dans le Grenelle de l'Environnement en 2008, Perpignan a mis en place un grand nombre d'actions concrètes en matière de développement durable et d'énergie climat à travers un plan d'actions global et transversal : le Plan Climat Energie Territorial (PCET).

Parallèlement Perpignan **s'est engagée dans la démarche européenne Cit'ergie** pour suivre et évaluer son action.

Cit'ergie est en effet un label d'excellence qui récompense les collectivités menant une politique énergétique et climatique ambitieuse. Toutes les collectivités européennes sont évaluées au regard de ce référentiel, basé sur les meilleures pratiques et les mêmes indicateurs.

Intérêts :

- la ville dispose d'un appui méthodologique et est accompagnée par un conseiller.
- son action est évaluée par un auditeur indépendant et neutre accrédité par l'Ademe (Agence nationale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

En 2016, Perpignan était la 1^{ère} et la seule collectivité labellisée Cit'ergie dans la Région Occitanie ! Aujourd'hui d'autres l'ont rejointe comme, la Communauté d'Agglomération du Sicoval labellisée en 2018, les Métropoles de Toulouse et de Montpellier en 2019.

Aujourd'hui, Perpignan confirme son engagement dans cette démarche d'excellence. Le nouveau comité de pilotage a d'ailleurs été mis en place et s'est réuni pour la 1^{ère} fois, le 15 décembre 2020.

A noter Perpignan est aussi **la seule Ville d'Occitanie à être adhérente du Club des Territoires Unis pour la Transition Énergétique animé par l'Ademe (normalement ouvert uniquement aux EPCI.)**

Cit'ergie
European Energy Award



Cit'ergie en chiffres :

- 212** collectivités (représentant 23,5 millions d'habitants) sont engagées dans Cit'ergie ;
- 3** collectivités sont labellisées Cit'ergie GOLD + 2 en cours ;
- 59** collectivités sont labellisées Cit'ergie, dont Perpignan qui a obtenu son premier label en 2016 (renouvelé en 2019) ;
- 62** collectivités sont labellisées CAP Cit'ergie ;
- 86** autres collectivités sont actuellement en processus.

UN NOUVEAU PROGRAMME D' ACTIONS

Fin 2019, la Ville a adopté un **nouveau plan d'actions** appelé désormais Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET, conformément à la loi qui introduit désormais le volet Air). Ce PCAET 2020-2023 a été entièrement refondu autour de 4 axes :

Axe 1. La Ville bas carbone et résiliente

Axe 2. Patrimoine public performant

Axe 3. Administration écoresponsable

Axe 4. Associer et accompagner les acteurs du territoire dans les démarches Energie/climat

Il se décline en **9 objectifs opérationnels** parfaitement en accord avec la démarche Cit'ergie. Il couvre très largement les compétences de la Ville et associe la majorité des services.

DES PROJETS EN 2021 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE



LE SQUARE JEANTET VIOLET BIENTÔT RÉAMÉNAGÉ

NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS PRIVÉS DANS LE « CŒUR DE VILLE » AVEC DES AIDES MASSIVES ET INCITATIVES ET UN PÉRIMÈTRE ÉLARGI.

CHAMP DE MARS - CRÉATION D'UNE VOIE CYCLABLE ET PIÉTONNE AVENUE ALBERT CAMUS- OBJECTIF : DÉSENCLAVER LE QUARTIER, SÉCURISER LES MOBILITÉS DES ÉLÈVES ET VÉGÉTALISER L'ESPACE.



APPLICATION DU PERMIS DE LOUER POUR LUTTER CONTRE LES MARCHANDS DE SOMMEIL

RECRUTEMENT D'UN ÉCONOME DE FLUX À LA DIRECTION DES SPORTS ET MISE EN PLACE D'UNE PPI RÉNOVATION ET ÉNERGIE RENOUVELABLE.

PPI RÉNOVATION DES AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS : 700 000€/AN - 10 NOUVEAUX BÂTIMENTS ÉQUIPÉS EN 2021 DU SYSTÈME DE GESTION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



NATURE EN VILLE

UN PLAN DE SAUVEGARDE AU BOIS DES CHÊNES

Le Bois des Chênes est le seul bois urbain préservé de l'urbanisation faisant partie intégrante de la trame verte et bleue. Cependant, dans le cadre de la lutte contre les incendies, des méthodes d'entretien non adaptées au site ont provoqué une dégradation de la qualité du sol entraînant le dépérissement des arbres. Suite à cette observation, la Ville s'est engagée dans la réalisation d'un plan de sauvegarde.

Les enjeux recherchés sont le reboisement, l'enrichissement de la biodiversité et la protection contre les incendies.

De la matière organique a été apportée pour améliorer la qualité du sol. Les glands des Chênes provenant du bois ont été récoltés et placés en germination pour pouvoir être replantés. L'objectif est de conserver le phénotype des arbres actuels qui sont adaptés au milieu. Des baliveaux (jeunes arbres) seront également plantés en complément.

15 moutons ont été mis en pâturage sur le site pour remplacer le matériel mécanique utilisé habituellement pour tondre et débroussailler. Cette méthode apporte de nombreux bénéfices aussi bien écologiques (gestion naturelle des espèces invasives), économiques (réduction des coûts d'entretien de la parcelle) sociaux et pédagogiques (découverte des moutons et possibilité d'animation) et permet également d'éviter les risques d'incendie.



PERPIGNAN RENOUVELLE SON LABEL 4 FLEURS

Le jury national des Villes et Villages fleuris a confirmé le label « 4 fleurs » de Perpignan. Obtenu pour la première fois en 2011 ce label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. Perpignan a notamment été distinguée pour les nombreuses actions engagées : aménagements paysagers multiples et variés, comme l'opération audacieuse et originale des jardins de la Basse, la

préservation de la ressource en eau et la prise en compte des évolutions climatiques, les interventions auprès des scolaires. **Par ailleurs le jury a salué la grande technicité des équipes.**



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

NATURE EN VILLE

EXTENSION DU PARC SAN VICENS



Situé en zone inondable, le parc Sant Vicens a été conçu dans l'optique de maîtriser le ruissellement des eaux pluviales du quartier et de gérer leur excédent lors de fortes précipitations. Au-delà, de ces aménagements de sécurité, la Ville de Perpignan a souhaité aussi valoriser cet espace pour en faire un véritable lieu de loisirs et de détente paysager. Poursuivant ce grand projet, la Ville de Perpignan s'est engagée en 2019 dans des travaux d'extension. **Avec plus de 40 000 m² supplémentaires, Sant Vicens sera bientôt le plus grand parc fermé de la Ville.**

Plus qu'un espace de loisirs, ce parc constitue un véritable poumon vert, un lien entre les quartiers et un lieu de vie pour les usagers. L'extension est totalement intégrée à l'aménagement existant, d'un point de vue paysager et fonctionnel et crée un espace homogène.

Les travaux ont pris fin en décembre 2020 et l'ouverture au public est prévue pour le mois d'avril 2021.

Budget consacré : 1,7M€ HT.

NATURE EN VILLE



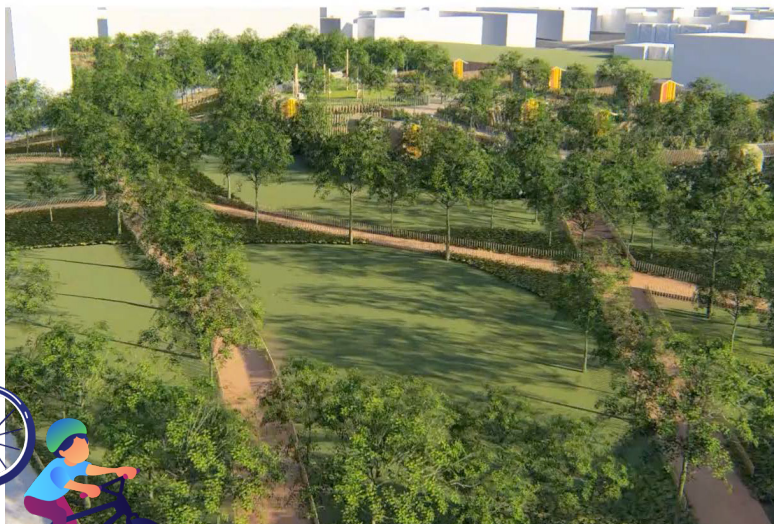
Les principaux aménagements de l'extension sont les suivants :

- 1 Création d'un accès au parc depuis l'avenue Jean Mermoz qui deviendra l'accès principal.
- 2 Création d'une aire de stationnement à côté de la nouvelle entrée avenue Jean Mermoz.
- 3 Création d'un espace de restauration de type « guinguette »
- 4 et 5 Création d'un parcours sportif se

- composant d'une zone avec des agrès de fitness et d'une piste de course qui rejoint l'entrée Nord en longeant la grande prairie.
- 6 Création d'un espace de détente « le bosquet de la sieste » avec un équipement spécifique permettant aux petits comme aux grands de se détendre ou de jouer
 - 7 Création d'un espace clos réservé aux chiens
 - 8 Réalisation d'une deuxième grande prairie pour les jeux de ballons et autres

NATURE EN VILLE

RÉNOVATION URBAINE : LES TRAVAUX SONT EN COURS AU PARC DE LA LUNETTE DE CANET



L'aménagement comprend la **création d'une trentaine de jardins familiaux, la réalisation d'espaces dédiés aux activités sportives et à la détente avec la pose de jeux pour enfants.** Pour renforcer la présence du végétal **d'importantes plantations d'arbres et arbustes seront réalisées.** Par ailleurs, la circulation et le stationnement sur les voies périphériques seront réorganisés.

L'objectif est à la fois de créer un espace vert pour l'usage des habitants du secteur et de permettre de désenclaver le quartier du Champ de mars en créant de nouvelles connexions inter quartiers.

Les plantations et cheminements piétons et cycles, aménagés au sein de cet espace de verdure permettront de **créer une coulée verte urbaine et continue, permettant le maillage de la trame verte entre le parc Sant-Vicens et le square Bir-Hakeim, en centre-ville.**

Par ailleurs, l'avenue Albert Camus sera entièrement réaménagée avec la création d'une voie cyclable et piétonne destinée à désenclaver le quartier et à sécuriser les mobilités des élèves. D'importantes plantations seront réalisées afin de végétaliser un espace jusqu'alors très minéral.

Livraison prévue été 2021.



CADRE DE VIE

JOURNÉE PROPRETÉ / WORLD CLEAN UP

En septembre dernier la Ville de Perpignan s'est associée à Perpignan Méditerranée et à différents clubs services lors du World Clean Up day. Cet événement mondial qui se déroulait le 19 septembre invite les participants bénévoles à ramasser les débris jetés dans la nature. Équipés de gants et de sacs poubelles les participants ont ainsi arpenté les quartiers pour nettoyer l'environnement.

Par ailleurs, lors de la semaine différents ateliers ont aussi été proposés au public : une randonnée collecte des mégots aux allées Maillol et au square Bir-Hakeim, où les ambassadeurs du tri ont distribué des cendriers de poche ; des ateliers pour confectionner des bijoux avec des matériaux recyclés et enfin des visites du patrimoine au cours desquelles les participants ont été invités à noter les déchets qui se trouvaient dans la rue. Ces derniers ont d'ailleurs fait très peu de retours, signe que les équipes de la propreté urbaine sont toujours très mobilisées.



19 SEPTEMBRE 2020

~ UNE GRANDE ACTION INTERCLUBS - SERVICE ~

BIEN DANS NOTRE TÊT

Nettoyage des rives de la Têt de 9h à 17h30.
Action de sensibilisation de la jeunesse.
Conférence gratuite sur l'environnement
Salle Al Sol Perpignan de 18h à 19h30.
Pour s'inscrire: Tél: 06 43 98 26 86

Bien dans notre TÊT

3^E ÉTOILE ÉCO PROPRE

Le jury du label Ville Eco-propre a décerné cette année la 3^e étoile du label à la Ville de Perpignan.

Ce label, attribué par l'association des villes pour la propreté urbaine récompense les collectivités qui s'engagent dans des plans d'action pour améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics.

Au fil de ses différentes étoiles (5 au total), il vient apprécier les moyens mis en œuvre - équipements, communication, médiation, sensibilisation - pour diminuer la salissure, au profit d'une amélioration durable des comportements des usagers sur l'espace public. **A Perpignan, cette troisième étoile valorise la logique de développement durable liée notamment au nettoyage,** avec notamment :

- Valorisation du tri et lutte contre les dépôts sauvages (Numéro VERT pour la collecte des encombrants et des déchets joignable 24h/24 et 7j/7, organisation de journées propreté, campagne de communication... ;
- Réduction des émissions de CO₂ et préservation de la ressource en eau (réduction du parc de véhicule, développement de l'achat électrique, suppression de la majorité des bornes de lavage et d'arrosage...)
- Respect de l'environnement et valorisation du végétal en Ville (politique 0 pesticide, aménagement des espaces publics pour réduire le désherbage, opération fleurs des Villes...) et implication des jeunes avec le Programme d'éducation au développement durable.

RENOVER LA VILLE

UN PERMIS DE LOUER POUR LUTTER CONTRE LES MARCHANDS DE SOMMEIL

Une des actions marquante de cette année 2020 est l'adoption, le 24 septembre, par le conseil municipal du « permis de louer ». Sur tout le périmètre du « cœur de ville » élargi (centre-ville, quartiers gare, Mermoz-Las Cobas, Saint-Assisle, Saint-Martin et Bas Vernet), **Perpignan impose désormais au propriétaire de faire une demande préalable d'autorisation de louer** auprès

de la Mairie. Cette formalité administrative est rendue possible par la loi Alur de 2014. **L'objectif est de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.** La commune pourra ainsi s'assurer que les logements mis en location ne portent atteinte ni à la sécurité des occupants ni à la salubrité publique.

INVESTIR MASSIVEMENT POUR LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS



Dans le cadre de la nouvelle Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat 2020-2025 lancée en juin 2020, la Ville vient d'adopter un nouveau dispositif d'aide à la rénovation des logements privés.

Ce dispositif s'applique sur un périmètre «cœur de ville» élargi comprenant au-delà du centre-ville (Saint Matthieu, Saint Jean, la Réal et Saint Jacques), **les rues connexes et au nord le secteur Notre-Dame qui assurent la jonction avec le quartier du Vernet.** Ainsi que les quartiers suivants : **Las Cobas, Bas Vernet, Saint Martin, Saint-Assisle.**

Sur ces secteurs, des aides massives et incitatives vont être mobilisées.

Désormais, un règlement simplifié et unique s'appliquera sur l'ensemble de ce périmètre, ainsi qu'un taux d'aide fixe selon le taux d'effort du propriétaire.

Les objectifs sont d'apporter une offre résidentielle de qualité en centre-ville, de s'adapter aux nouvelles attentes en terme de logements, diversifier l'offre, maintenir les propriétaires occupants et attirer des propriétaires primo-accédants.

La Ville s'est fixée comme objectif de réhabiliter 500 logements en 5 ans.

Ainsi, en plus des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (destinées aux personnes aux

RENOVER LA VILLE

A l'intérieur du périmètre, toute habitation privée de plus de 15 ans peut bénéficier de subventions :



Les propriétaires occupants en fonction de leurs ressources



Les propriétaires bailleurs en fonction des loyers qu'ils pratiquent



Les syndicats de copropriétaires en fonction du type de travaux qu'ils réalisent

revenus modestes et très modestes) qui continueront d'être mobilisées, la Ville investit massivement puisqu'elle prévoit de mobiliser 5 M € sur 5 ans.

Les propriétaires occupants très modestes pourront obtenir jusqu'à 90% de subventions publiques. Mais la Ville souhaite aussi renforcer la mixité sociale et va accorder jusqu'à 50% de subventions pour les propriétaires occupants dont les ressources sont entre 100 et 150% des plafonds ANAH. Les propriétaires bailleurs seront également aidés (de 35% à 60% selon le conventionnement).

Alors renseignez vous dès à présent, vous serez informés des aides disponibles et accompagnés tout au long de votre projet.

Urbanis - Accueil téléphonique :

lundi 9h00 - 12h00, mardi 10h00 - 13h00
au 04 68 63 76 80

Accueil physique : 12 rue de la Fusterie

lundi 13h00 - 16h00, mercredi 14h00 - 17h00
N° Direction Habitat Ville : 04 68 66 34 15

Des aides sur le quartier Gare :

- Depuis 2012, la Ville a accordé 1,2 M€ d'aides pour la rénovation de l'habitat privé sur le quartier de la gare.

Des aides également sur les autres quartiers dans le cadre du PIG

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) aide les propriétaires (occupants et bailleurs) à réaliser des travaux d'amélioration de leur logement. La Communauté Urbaine et la Ville financent un dispositif d'accompagnement, mobilisent les subventions de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et apportent des aides complémentaires. L'objectif est de lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et dégradé, et contribuer au maintien à domicile des personnes handicapées ou en perte d'autonomie.

En 2020, 42 dossiers ont été financés par la Ville à hauteur de 25 500 €.



MOBILITÉ ACTIVE

BIENTÔT UNE VOIE VERTE SÉCURISÉE DE 4 KMS LE LONG DE LA BASSE ENTRE LA ZONE ÉCONOMIQUE SAINT-CHARLES ET LE CENTRE-VILLE

• La section 1 (en blanc sur la carte) concerne 2 aménagements : le premier a été réalisé entre septembre 2019 et octobre 2020, reliant l'avenue du Dr Torreilles au chemin du Foulon. En 2020, ce tronçon a été raccordé à l'avenue Julien Panchot et à la zone de loisirs créée au nord du stade Saint-Assisclé.

Dans la continuité, la Ville réalise actuellement le passage inférieur en rive droite de la Basse (entre les jardins de la Basse et le quai de Genève – fin prévisionnelle mars 2021). Ce petit tronçon permet de connecter à vélo les jardins de

la Basse et sa zone d'habitat au centre-ville via le quai de Genève.

En 2021, la Ville va réaliser des études majeures soumises à l'accord de l'Etat au titre de la loi sur l'eau sur les sections 2 et 3 :

• La section 2 comporte également 2 tronçons :

- Le premier est un tronçon important qui permet de créer une liaison directe entre la gare et le cœur de ville en rive gauche de la Basse avec des accès aux quais créés tous les 200 mètres environ (quai de Hanovre, quai Nobel...)



MOBILITÉ ACTIVE

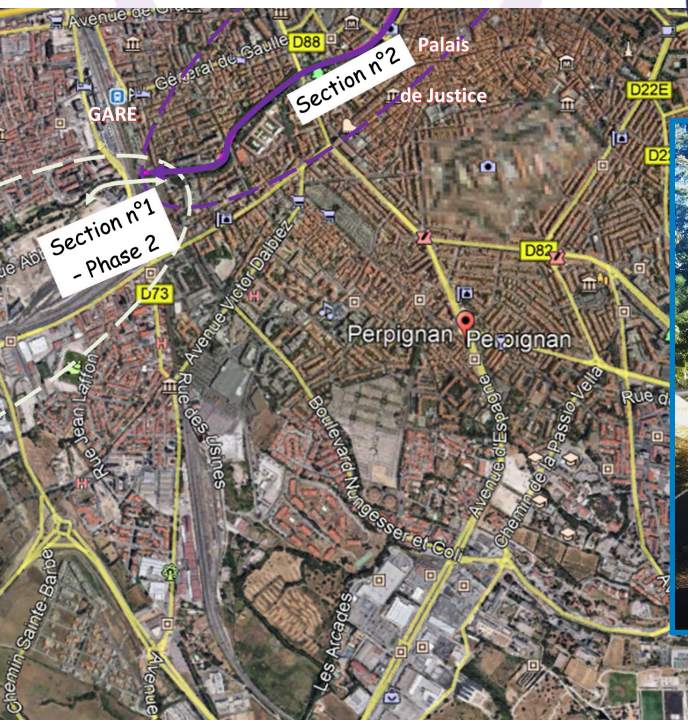
- Le 2^e tronçon à l'étude partira de la place de la Résistance (face au Castillet) et rejoindra la Tet (projet Est Tet porté par la CU qui permet de rejoindre la piste cyclable Perpignan-Sainte-Marie la Mer).

- Autre étude importante en 2021, **sur la section 3** : le franchissement de la Basse par un pont piétons et vélos soumis à autorisation de l'Etat. A terme, cette section permettra de relier directement la piste de la Basse entre le chemin du Foulon à la zone Saint-Charles.

- **Enfin la section 4**, ne nécessitant pas d'études complexes, démarrera dès 2021 et doit permettre de relier la section 1 au niveau du chemin du Foulon au

quartier Ouest Saint-Assisle, notamment à la clinique Saint-Pierre et au projet de liaison cyclable portée par la CU Perpignan Méditerranée et qui doit permettre de relier Perpignan à la commune du Soler. Les travaux de cette section démarreront en 2021, pour une durée de 6 mois.

Les 4 kms de cette voie cyclable sécurisée, reliant la zone économique importante de Saint-Charles au centre-ville, devraient être finalisée en 2023.



MOBILITÉ ACTIVE

GROS SUCCÈS POUR LES TROTINETTES ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE



Après une phase de test concluante menée en 2019, la Ville en lien avec la Communauté Urbaine, a lancé l'été dernier le déploiement de trottinettes électriques en libre-service. Au total près de 200 trottinettes ont été mises en circulation en 2020. Avec une moyenne de 900 utilisateurs chaque jour et des trottinettes particulièrement plébiscitées par les jeunes, le prestataire est particulièrement satisfait de cette première année de mise en service.

Pour utiliser une trottinette, connectez-vous sur l'application pour smartphone WIND et flashez le code se trouvant sur la trottinette pour la débloquer. Une carte vous indique les engins à proximité.



FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES VÉLOS



En début d'année la Ville de Perpignan a installé au niveau des carrefours à feux des « cédez-le-passage cycliste ». Cette signalétique placée sous les feux tricolores permet aux cyclistes de franchir le feu rouge sans marquer l'arrêt (sous réserve de céder le passage à tous les usagers qu'ils croisent, en particulier les piétons qui traversent), pour s'engager dans la ou les directions indiquées par les flèches.

Cette mesure facilite la circulation des cyclistes et rend les déplacements plus fluides et plus rapides.

COLLECTIVITE EXEMPLAIRE

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Un premier programme lancé en 2009 a permis le remplacement de 8750 luminaires. Depuis 2018, un second programme de modernisation a été mis en place et a permis le remplacement de 3060 points lumineux supplémentaires. En 2020 le programme de modernisation se poursuit, plus de 1600 points lumineux ont été remplacés par des

ampoules LED, dont 260 lampes à mercure et lampadaires « boules » supprimés, et 2700 ballasts électroniques posés.

Les sites Mas Vermeil, Mas Llaro, avenue d'Argelès ont été traités. Ces aménagements permettent de diminuer la pollution lumineuse, d'améliorer le cadre de vie, et également de réaliser des économies d'énergie.

Par ailleurs, la Ville poursuit le remplacement de l'éclairage de la mise en valeur des monuments historiques par de la LED. En 2020 le Palais de la Députation a été traité. En 2021, ce sera le tour du Campo Santo.



LABEL ÉCOMOBILITÉ

Pour la 2^e année consécutive, la Ville de Perpignan a obtenu le label écomobilité décerné par l'ADEME (Agence nationale de la Transition écologique). Ce label repose sur un engagement volontaire des collectivités à mettre en place des actions sur le thème de la mobilité durable. Elles mettent en place chaque année entre 3 à 5 actions en faveur **des modes de déplacement plus écologiques** comme la marche, le vélo, les transports collectifs, le covoiturage, etc. en proposant des solutions alternatives au « tout en voiture ».

La Collectivité s'engage aussi à s'inscrire dans une démarche de progression continue sur plusieurs années.

PERFORMANCE DE LA FLOTTE DE VÉHICULE

En 2020, Perpignan a fait l'acquisition de **3 véhicules électriques (2 goupils et 1 berline)**. La Ville dispose aujourd'hui de **43 « véhicules propres »**, soit **+ de 6 % de sa flotte** de véhicules légers et compte **99 vélos** de services dont **34 électriques**. Le nombre de véhicules thermiques (tous véhicules confondus) a diminué passant de 689 véhicules en 2012, à 684 aujourd'hui.

La consommation continue à diminuer : à nouveau - 38 367 litres en 2020 par rapport à 2019.

Au total, **depuis la mise en place du programme en 2013, la consommation de carburant des services de la Ville a baissé de plus de 134 172 litres.**

MAITRISER SES CONSOMMATIONS

INSTALLATION D'UNE CHAUDIÈRE BOIS AU GROUPE SCOLAIRE ANATOLE FRANCE

Ces travaux s'inscrivent dans la volonté de la Ville de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Pour atteindre cet objectif un des moyens d'action est de supprimer au fur et à mesure les chaudières au fioul très émettrices de CO₂. L'été dernier, le chauffage au fioul du groupe Anatole France a été remplacé par une chaudière bois, système utilisant les énergies renouvelables.

En parallèle, toutes les façades exposées au nord ont été isolées par l'extérieur afin de renforcer l'efficacité thermique des bâtiments et limiter les pertes de chaleur. Ces travaux permettront d'économiser 539 tonnes de CO₂ sur 25 ans.

L'opération a été financée à 30% par l'Etat dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement public local.



OPTIMISER LE PILOTAGE DES BÂTIMENTS

Perpignan poursuit le déploiement du système de gestion de la performance énergétique des bâtiments. Des capteurs implantés sur chaque site permettent de mesurer les consommations, la température, l'hygrométrie en temps réel et de recevoir des alertes. En 2020, 10 sites supplémentaires, dont le centre technique municipal ont été équipés par le dispositif Bat'NRJ. A ce jour 42 bâtiments, représentant 59% des surfaces bâties sont pilotés par ce système. 10 nouveaux sites sont programmés pour 2021.

A SUIVRE EN 2021 !

- Après les travaux de désamiantage et de réfection de la toiture du bâtiment des ordures ménagères réalisés en 2020, l'installation des panneaux solaires en toiture (installation en revente totale) est programmée en 2021.
- Réalisation d'une toiture photovoltaïque en autoconsommation et d'un chauffe-eau solaire thermique pour les douches du bâtiment de la Police Municipale.



BATIMENTS INNOVANTS

UNIVERSITÉ 2E TRANCHE - LE BÂTIMENT SAINT-SAUVEUR INSCRIT DANS UNE DÉMARCHÉ D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

En cohérence avec son Plan Climat Air Energie, Perpignan a décidé de faire de Saint-Sauveur, un bâtiment exemplaire en s'inscrivant dans la démarche de labellisation Bâtiments Durables Occitanie (BDO).

BDO est une démarche d'excellence environnementale qui récompense les opérations innovantes de construction ou de rénovations économes et sobres en ressources.

Le projet présenté à la commission « Bâtiments Durables Occitanie » a obtenu le niveau OR en phase conception. Un projet en passe de devenir réalité puisque les travaux ont démarré en 2020. Ils se poursuivront tout au long de l'année 2021, pour une livraison programmée pour le 1^{er} trimestre 2022.

UNE REALISATION EMBLEMATIQUE QUI ALLIE L'ANCIEN ET LE MODERNE

Déployé sur 4 niveaux, le bâtiment accueillera un amphithéâtre et des salles de TD.

Cette réalisation s'inscrit dans le périmètre du secteur sauvegardé avec des contraintes patrimoniales fortes et notamment l'obligation de conserver plusieurs éléments architecturaux dont le clocher et les façades de la rue Zola. Le projet retenu allie donc l'ancien et le neuf avec une signature

architecturale résolument moderne.

UNE REALISATION AUX PERFORMANCES RENFORCEES

Malgré ces contraintes, le bâtiment Saint-Sauveur s'inscrit dans une démarche globale d'exemplarité environnementale avec une conception bioclimatique permettant de réduire les besoins énergétiques et d'avoir des performances renforcées. Autres éléments notables du projet :

- Choix de matériaux à faible impact environnemental : béton bas carbone, bois et isolant bio-sourcés ;
- Production d'énergie renouvelable en autoconsommation collective avec les bâtiments de la Médiathèque ;
- Protections solaires : brise soleil, résille... pour limiter les effets de chaleur mais profiter d'une lumière naturelle tamisée ;
- Puits climatique permettant de bénéficier des calories du sous-sol pour rafraîchir l'air ambiant en été et le réchauffer en hiver ;
- mesures de suivi des fluides et de la qualité de l'air intérieur ;
- réalisation d'un jardin partagé alimenté par une cuve de récupération d'eau de pluie ;
- prise en compte des retours des usagers en partenariat avec Sup'énr et la filière sociologie afin d'effectuer un suivi du confort des utilisateurs...



INFORMER ET SENSIBILISER

LANCEMENT DE LA 3^E ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS PERP'INITIATIVES

Du 2 novembre 2020 au 7 février 2021, la mairie invite les perpignanais à être acteurs de leur Ville et à déposer leurs projets en lien avec la proximité et développement durable sur la plateforme en ligne Perp-initiatives.fr. L'objectif est d'encourager les propositions d'actions et d'initiatives citoyennes qui permettent :

- d'améliorer le cadre de vie: agir pour la transition énergétique et écologique, développer de petits projets en lien avec l'économie circulaire, favoriser les déplacements durables, les économies d'énergie, consommer plus responsables, lutter contre le gaspillage... ;

- de favoriser le bien vivre ensemble : le lien social, les initiatives intergénérationnelles, lutter contre les incivilités (propreté, nuisances du quotidien...).

A noter, si vous n'avez pas la possibilité d'être porteur de projet et qu'une action vous motive, vous êtes invités à vous mobiliser autour du porteur : il vous suffit de cliquer sur « Je veux m'investir ».

Le dépôt des dossiers peut se faire jusqu'au 7 février et la participation est ouverte jusqu'au 7 mars 2021.

Les projets lauréats recevront une bourse et le soutien de la Ville pour la mise en œuvre de leurs actions.

+ d'infos sur : perp-initiatives.fr



DES NOUVELLES DES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS

Les précédentes éditions de Perp'initiatives ont donné naissance à de belles réalisations, dont voici quelques exemples :

Contrebasse : Installé dans les jardins de la Basse sur le quartier Saint-Assiscle, ce projet développe depuis plus d'un an son jardin collectif. Les participants se réunissent régulièrement pour planter et entretenir ce jardin potager et partager leur production. A l'entrée de la parcelle vous pourrez d'ailleurs admirer les photos de ces bénévoles lors de leurs ateliers. Dans la continuité, le collectif plantera aussi des arbres et haies arbustives près de la parcelle potagère.



INFORMER ET SENSIBILISER

Ça vient déchet nous : dans le quartier Saint Martin le collectif « Ça vient déchet nous » anime une plateforme de compostage afin de sensibiliser les habitants au gaspillage alimentaire. Le collectif a également développé à côté des bacs de compostage, un jardin partagé et installé un hôtel à insectes pour favoriser la biodiversité. Retrouvez le collectif sur sa page Facebook : <https://www.facebook.com/cavientdechetonous>.



Balades botaniques Urbaines : Animées par l'association le Ver bleu, les balades botaniques urbaines ont pour vocation de sensibiliser les habitants à la flore spontanée qui pousse le long de nos rues et trottoirs afin de favoriser une meilleure acceptation. Souvent qualifiées à tort de « mauvaises herbes » ces espèces végétales sauvages sont une richesse pour la biodiversité locale. Muni d'un petit livret, vous découvrirez leurs vertus et apprendrez à les reconnaître. Cette action s'inscrit également dans la démarche « 0 phyto » menée par la Ville de Perpignan qui n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de la voirie depuis 2015. Pour participer aux balades rendez-vous sur : <https://www.facebook.com/leverbleu>.

Botanique
URBAINE

Promenades botaniques
de ville et de jardins
à Perpignan

13 SEPTEMBRE 2020
QUARTIER ST MARTIN

Nombre de participants limité | Réservation obligatoire : promenadesbotaniquesperpignan@gmail.com

LEVERBLEU | Association
à la découverte du monde végétal.

Mairie de Perpignan
Service Urbanisme

Leverbleu

INFORMATIONS ET AUTRES DATES SUR FACEBOOK
@BOTANIQUE URBAINE
PROCHAINES PROMENADES : XX XX XX XX XX XX XX



Édition Ville de Perpignan - Janvier 2021 - BP 20931 - 66931 Perpignan Cedex

Image : Freepix, Flaticon, Ville de Perpignan

Contact : Mission développement durable